

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 modifié relatif à l'université de Nîmes.

Vu le décret n°2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts

ARRÊTE

Article 1

Sont désignés Président et membres du jury de la licence Professionnelle Vision pour la robotique industrielle, les enseignants ci- dessous :

- Jean TRIBOULET, président,
- Fabrice BARDIN,
- Mickaël FLORENTIN
- Philippe MONTESINOS.

Article 2

Le présent arrêté sera affiché sur le site internet de l'Université de Nîmes et notifié aux personnes concernées.

Fait à Nîmes le 28 /10/2024

Benoît Roig

Président de l'université de Nîmes